Bulletin d'inscription vide grenier 2022

(*Organiser par l'amicale des pompiers de St Pierre en Faucigny)*

Vos coordonnées :

Nom……Prénom……..
Adresse :……
……...
Email : ……..
Code Postal :…… Ville :…….
Téléphone :……..
Nombre de mètres :……. Prix au mètre : 5 euros
(Chèque à l'ordre de L'Amicale des Pompiers de St Pierre)
Montant du règlement :…….

1) Participe de manière exceptionnelle à la brocante vide grenier organisée le **9 avril 2022** par l'amicale des sapeurs-pompiers de St Pierre en Faucigny, Place de la Gare, dans le cadre de foire de printemps.

2) Certifie que les objets exposés sont sa propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente.

3) Atteste sur l'honneur de sa non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.
Fait à :…… le :…….

Signature :

Pièces à joindre obligatoirement avec votre inscription et votre règlement

Pièce d'identité : En respect des dispositions réglementant l'organisation des brocantes vide-grenier, vous devez fournir avec votre inscription la photocopie de l'une des pièces d'identité suivantes :

Carte d'identité : Numéro :…….. Délivrée le :…….
Par :……

Passeport : Numéro :…….. Délivré le :……
Par :…….

Permis de conduire : Numéro :……..Délivré le :……
Par :……

Attention tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte

Madame, Monsieur,

Un vide grenier où une foire à la brocante sont des manifestations organisées dans un lieu public où ouvert au public, en vue de la vente où de l'échange d'objets mobiliers usagés, d'objets mobiliers acquis de personnes autres que celles qui les fabriquent où encore en font commerce.

L'article L310-2 du code du commerce indique qu'il s 'agit d'un acte de commerce soumis au régime des ventes au déballage.

L'alinéa 2 de ce même article limite la fréquence de la participation des particuliers non commerçants comme vendeurs dans ce type de manifestation *(« Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer aux ventes au déballage en vue de vendre uniquement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus »).*

A ce titre, les particuliers participant à un vide grenier doivent désormais attester par écrit et sur l'honneur de leur non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

……...

Document à remettre aux organisateurs du vide grenier après l'avoir dûment complété.
Adresse : **Amicale des Pompiers de Saint Pierre en Faucigny - 405, Avenue des Aravis - 74800 St Pierre en Faucigny**

En cas de besoin veuillez joindre :

E-mail : videgrenier.spef@gmail.com